

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du jeudi 6 juin 2019

Le conseil municipal s'est réuni à la mairie de Salavre, le jeudi six juin deux mil dix-neuf à dix-neuf heures, sous la présidence de Monsieur Gérard Poupon, Maire.

Sont présents : Mesdames Pascale Rouiller, Thérèse Beguin, Peggy Mathiaud et Christelle Bozon, Messieurs Jacques Féaud, Damien Blanc, Alexandre Clément, Sébastien Mayer et Denis Chagnard.

Monsieur Damien Blanc a été désigné en qualité de secrétaire de séance.

Approbation du compte-rendu de la séance du jeudi 2 mai 2019

Le compte-rendu de la réunion du jeudi 2 mai 2019 est adopté à l'unanimité. Le registre des délibérations est signé par les membres du conseil municipal présents.

Finances

Décision modificative n°2 du budget communal

Compte	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
Section d'investissement				
020 – Dépenses imprévues d'investissement		1 440.00 €		
2158 - Matériel		1 440.00 €		
Total section d'investissement		2 880.00 €		
Section de fonctionnement				
Total Général		0.00 €		0.00 €

L'achat de la tondeuse ISEKI nécessite une décision modificative au budget communal.

Travaux en cours

Parking des logements de Dingier

La partie « parking » n'apparaît plus dans le marché des logements de Dingier. Monsieur le Maire a appelé l'entreprise BOISSON TP le 28 mai 2019, afin de leur demander une estimation mais celui-ci reste sans réponse. La place PMR est celle située la plus loin des logements, il serait judicieux de revoir s'il est possible de la déplacer plus près.

Réhabilitation du bâtiment de l'ancienne école du Hameau de Dingier en logements locatifs

*Le sol du rez-de-chaussée est terminé, la dalle est coulée.
La pose des menuiseries est prévue pour le mois de juillet.*

Réfection du clocher de l'église

L'entreprise CIREME ECHAFAUDAGES procédera à la mise en place de la structure d'échafaudage à compter du 17 juin 2019, pour une mise à disposition des différents corps d'états à partir du 01/07/2019.

L'entreprise de charpente TISSOT propose de poser une sous-toiture qui permet d'étancher en attendant la livraison des tuiles prévues après le 15 juillet 2019, le début des travaux commencera à la fin du mois de juin 2019.

Une demande de report a été demandé auprès de l'assurance pour la fin des travaux, l'inspecteur régleur a accepté le délai de fin août.

Questions diverses

Aménagement de la voirie du lotissement communal « Le Villard »

L'aménagement de la voirie est prévu pour l'automne, lorsque les plus gros engins seront passés dans le lotissement.

Des arbustes fruitiers seront plantés.

Une visite du lotissement est prévue le samedi 22 juin, rendez-vous à la mairie à 8h30.

Emprunt bancaire

Le Crédit Agricole a répondu à la demande d'emprunt bancaire d'un montant de 170 000 € et propose une offre sur 12 ans et sur 15 ans.

Proposition n°1	Proposition n°2
Montant : 170 000 €	Montant : 170 000 €
Durée : 12 ans	Durée : 15 ans
Taux d'intérêt : 0,75 %	Taux d'intérêt : 0,94 %
Échéance trimestrielle : 3 706,75 €	Échéance trimestrielle : 3 041,10 €

Le Conseil Municipal décide d'opter pour la proposition n°1, d'une durée de 12 ans.

Repas du festival de musique

Mme Pascale ROUILLER a contacté « La Fine Bouch' » et le restaurant « La Croisée des Régions » pour obtenir un devis pour le repas du festival.

« La Fine Bouch' » et le restaurant « La Croisée des Régions » proposent des plateaux-repas à 9 €.

Le conseil municipal décide de retenir « La Fine Bouch' » pour les plateaux-repas.

Prochaine réunion de conseil municipal

Le prochain conseil municipal est fixé au 16 juillet 2019 à 19h00.

Toutes les questions de l'ordre du jour étant épuisées et personne ne demandant à nouveau la parole, le Maire déclare la séance levée à vingt heure trente.

Le Maire
Gérard POUPON